



Réunion de la Commission de Concertation
Vergadering van de Overlegcommissie

mardi 28 mars 2023 à 09:00

ORDRE DU JOUR - AGENDA

EXAMEN DES DOSSIERS :

BEOORDELING DOSSIERS :

N° Nr	H U	N° dossier Dossier nr	Demandeur Aanvrager	Situation du bien Ligging van het goed	E.P. O.O	Motifs Redenen
1.	09:00	PU/31646-22	Monsieur et Madame ET/OU Sophie LEROY	Avenue du Cerf- Volant 17A transformer une maison unifamiliale	X	application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
2.	10:00	PU/31638-22	Mesdames ET/OU Perrine VAN DOOSELAERE	Rue des Touristes 33 construire une annexe latérale à l'habitation (cabinet de consultation médical	X	application de l'art. 207 §1. al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire) dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation de la construction - mitoyenneté) Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogation au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions dérogation à l'art.12 du titre I du RRU (aménagement des zones de cours et jardins)
3.	10:25	PU/31652-22	Monsieur et Madame ET/OU Atisha SINGH	Avenue des Charaçons 39A transformer et régulariser une maison unifamiliale	X	application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
4.	10:45	PU/31653-22	Monsieur et Madame ET/OU Amélie DEHOUX	Krekelenberg 45 isoler la façade pignon et remettre en état l'enduit de la façade à rue	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)

						dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation d'une construction mitoyenne §1 alignement §2 mitoyenneté)
5.	11:05	PU/31637-22	Madame SADZOT	Rue des Epicéas 35 restaurer du petit patrimoine: peintures murales sur façade avant	-	application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)
6.	11:30	PU/31507-22	Monsieur OURIAGHLI	Rue des Bégonias 23 régulariser les travaux exécutés lors de la mise en œuvre du PU/3019-16 (terrasse à l'arrière du rez-de-chaussée, volume de l'entresol, brise-vues de la terrasse à l'arrière du 1er étage, châssis du rez-de-chaussée et transformations intérieures)	X	Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogation au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)